



HAL
open science

La peur des élèves de s'exprimer à l'oral

Nathalie Djidel

► **To cite this version:**

| Nathalie Djidel. La peur des élèves de s'exprimer à l'oral. Education. 2016. dumas-01359617

HAL Id: dumas-01359617

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01359617v1>

Submitted on 2 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION
DE L'ACADÉMIE DE PARIS**

NATHALIE DJIDEL

PROFESSEUR DES ÉCOLES STAGIAIRE 1ER DEGRE

MEMOIRE FTSG – 2016

La peur des élèves de s'exprimer à l'oral

DIRECTEUR DU MÉMOIRE : BROUSMICHE JOHNNY

Mots clés : Expression Orale (méthodes et stratégies) ; Cycle 3

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| INTRODUCTION : | 4 |
| I. APPROCHE THEORIQUE | 4 |
| A) LES RAISONS DE LA PEUR DES ELEVES DE S'EXPRIMER A L'ORAL :..... | 4 |
| B) LES INTERETS DE SURMONTER LA PEUR DE S'EXPRIMER A L'ORAL : | 4 |
| C) LES STRATEGIES AIDANT LES ELEVES A SURMONTER LEUR PEUR DE S'EXPRIMER A L'ORAL : | 5 |
| II. METHODES D'APPRENTISSAGE POUR AIDER A SURMONTER LA PEUR DE S'EXPRIMER A L'ORAL | 8 |
| A) COMBINAISON DU TRAVAIL EN GROUPE HETEROGENE ET DU JEU :..... | 9 |
| 1) La raison du choix de cette stratégie : | 9 |
| 2) La présentation de la séance : inventer oralement un conte | 9 |
| 3) Les résultats attendus de cette séance :..... | 10 |
| 4) Les résultats obtenus avec cette séance : | 10 |
| a) Le groupe du « <i>petit parleur</i> » Maxime :..... | 10 |
| a-1) Le conte inventé par ce groupe : | 10 |
| a-2) Les résultats:..... | 11 |
| b) Le groupe du « <i>petit parleur</i> » Quentin : | 11 |
| b-1) Le conte inventé par ce groupe : | 11 |
| b-2) Les résultats: | 12 |
| c) Le groupe de la « <i>non parleuse</i> » Alicia : | 12 |
| c-1) Le conte inventé par ce groupe : | 12 |
| c-2) Les résultats:..... | 12 |
| 5) L'analyse des résultats obtenus : | 13 |
| a) Les facteurs positifs pour le « <i>petit parleur</i> » Maxime et la « <i>non parleuse</i> » Alicia : | 13 |
| b) Les facteurs négatifs pour le « <i>petit parleur</i> » Quentin :..... | 14 |
| B) TRAVAIL EN GROUPE HOMOGENE : | 15 |
| 1) La raison du choix de cette stratégie : | 15 |
| 2) La présentation de la séance : raconter oralement un conte lu | 15 |

| | |
|---|-----------|
| 3) Les résultats attendus de cette séance :..... | 16 |
| 4) Les résultats obtenus avec cette séance : | 16 |
| a) Le groupe du « <i>petit parleur</i> » Maxime :..... | 16 |
| a-1) Le conte « <i>La veuve et ses 2 filles</i> » raconté par ce groupe : | 16 |
| a-2) Les résultats:..... | 17 |
| b) Le groupe du « <i>petit parleur</i> » Quentin : | 17 |
| b-1) Le conte « <i>La veuve et ses 2 filles</i> » raconté par ce groupe : | 17 |
| b-2) Les résultats: | 18 |
| c) Le groupe de la « <i>non parleuse</i> » Alicia : | 19 |
| c-1) Le conte « <i>La veuve et ses 2 filles</i> » raconté par ce groupe : | 19 |
| c-2) Les résultats:..... | 20 |
| 5) L'analyse des résultats : | 20 |
| a) Les facteurs positifs pour le « <i>petit parleur</i> » Quentin et la « <i>non parleuse</i> » Alicia : | 20 |
| b) Les facteurs négatifs pour le « <i>petit parleur</i> » Maxime :..... | 21 |
| CONCLUSION : | 23 |
| ANNEXES : | 24 |
| Annexe 1 : Sélection des élèves ayant peur de s'exprimer à l'oral..... | 24 |
| Annexe 2 : Tableau des manifestations de la peur en expression orale..... | 24 |
| Annexe 3 : Les textes officiels..... | 25 |
| Annexe 4 : Séances avec la conteuse (improvisation orale) | 26 |
| Annexe 5 : Séquence sur le conte (« <i>La veuve et ses deux filles</i> » tirée du livre « <i>La Belle et la Bête et autres contes</i> » de J-M Leprince de Beaumont)..... | 26 |
| Annexe 6 : Analyse de l'expression orale de Maxime sur les 2 séances | 27 |
| Annexe 7 : Analyse de l'expression orale de Quentin sur les 2 séances | 29 |
| Annexe 8: Tableau des points communs entre 2 « <i>petits parleurs</i> » (Maxime et Quentin) et sur 2 activités distinctes | 31 |
| BIBLIOGRAPHIE : | 32 |

INTRODUCTION :

Qui, un jour, n'a jamais eu peur de prendre la parole en public ou face à un public ? Cette peur de s'exprimer à l'oral est aussi bien répandue dans le milieu professionnel que dans le milieu universitaire ou scolaire. Elle touche des cadres, des étudiants, des enfants... C'est ce que j'ai pu observer cette année sur 3 élèves dans ma classe de CM2.

D'une manière générale, les élèves sujets à cette peur de s'exprimer oralement peuvent être qualifiés de « *petits parleurs* » ou de « *non parleurs* ». A ce stade, deux choses importantes doivent être soulignées.

D'une part, aucune corrélation ne peut être établie entre le niveau de l'élève et l'évolution de sa parole : un élève moyen peut progresser moins vite, plus vite ou aussi vite qu'un élève excellent dans l'apprentissage de l'oral spontané, préparé ou monogéré.

D'autre part, aucun rapport direct n'existe entre le niveau de l'élève et le fait d'être un « *faible parleur* » ou un « *non parleur* ». Prenons, à titre d'exemple, mes 3 élèves à l'école primaire. D'un côté, Maxime et Quentin, « *petits parleurs* », sont des élèves performants et participant peu à l'oral. De l'autre côté, Alicia, « *non parleuse* », est une élève en difficulté et ne participant pas à l'oral. J'ai sélectionné ces 3 élèves suite à 2 tests (**annexes 1 et 2**).

I. Approche théorique

A) Les raisons de la peur des élèves de s'exprimer à l'oral :

Pourquoi ces 3 élèves s'expriment-ils peu ou pas à l'oral ? Selon la psychologue WAGMAN Lisa, la crainte de s'exprimer à l'oral peut être due à des causes intrinsèques : le manque de confiance en soi, la peur de mal faire ou d'échouer, le sentiment de ne pas être à la hauteur... Et, selon cette même psychologue, cette crainte peut s'expliquer également par des causes dépendantes des autres : la peur d'être jugé par les autres si on commet une erreur, la peur de ne pas être compris...

B) Les intérêts de surmonter la peur de s'exprimer à l'oral :

Surmonter cette peur de s'exprimer à l'oral est primordial pour trois raisons.

D'une part, le langage oral et la pensée entretiennent des liens : le langage fait avancer la pensée et la pensée développe le langage.

D'autre part, selon AURIAC-PEYRONNET Emmanuèle¹, une personne peut jouer plusieurs rôles dans une communication en choisissant les mots (« *le communicationnel* »), le thème (« *le situationnel* ») et en prenant la parole (« *le langagier* »). Son rôle dans une communication détermine son rôle social (leader...). Par conséquent, lorsqu'un « *petit parleur* » ou un « *non parleur* » laisse l'initiative aux autres élèves de décider des mots, du thème ou des prises de parole dans le cadre d'un échange verbal, il se prive d'un rôle social. Selon AURIAC-PEYRONNET Emmanuèle², le « *petit parleur organise son retrait du jeu social* ».

Enfin, selon les textes officiels (**annexe 3**), l'expression orale est une compétence que les élèves doivent travailler entre eux ou avec le professeur.

C) Les stratégies aidant les élèves à surmonter leur peur de s'exprimer à l'oral :

Comment peut-on aider les élèves à surmonter leur peur de s'exprimer à l'oral ?

Selon FLORIN Agnès³, deux facteurs favorisent la participation orale des « *petits parleurs* » ou des « *non parleurs* » :

- la familiarité du sujet : lorsqu'une activité de classe fait référence à l'expérience personnelle d'un élève, ce dernier est plus enclin à entrer dans l'activité et à s'approprier le sujet.
- le travail dans un groupe homogène : les « *petits parleurs* » ne se sentent plus étouffés par les « *grands parleurs* » qui ont tendance à monopoliser la parole. Le « *petit parleur* » peut s'affirmer en devenant le porte-parole du groupe. Selon FLORIN Agnès, « *homogénéiser les petits groupes conversationnels en fonction du degré de participation individuelle en groupe classe réduit nettement la pression concurrentielle. Dans ces conditions, les faibles parleurs*

¹ AURIAC-PEYRONNET Emmanuèle, *Je parle, tu parles, nous apprenons*, De Boeck, 2003

² *Ibid.*

³ FLORIN Agnès, *Pratiques du langage à l'école maternelle et prédiction de la réussite scolaire*, PUF, 1991

peuvent rapidement devenir des participants très actifs ». Cependant, selon PEROZ Pierre⁴, travailler dans un groupe hétérogène est une solution envisageable car, si les « *petits parleurs* » ou les « *non parleurs* » parviennent à trouver des modèles proches de leur niveau de compétence (« *zone proximale de développement langagier* »), ils seront incités à s'exprimer davantage à l'oral.

Que le travail soit dans un groupe homogène ou hétérogène, il repose toujours sur les interactions entre les élèves. Ces interactions entre pairs vont exercer une influence positive sur la réflexion, la construction de la pensée et le langage oral des « *petits parleurs* » ou des « *non parleurs* ». LE MANCHEC Claude⁵ nous explique : « *lorsqu'il s'agit, par exemple, d'échanger entre eux, et non plus seulement avec le maître, les élèves ne peuvent plus se contenter de réponses situées dans le seul champ des attentes de l'adulte. Ils doivent jouer le jeu de la parole en la prenant réellement. (...) Le maître est, pour l'élève, un modèle de maîtrise du langage. Mais, le groupe classe exerce, lui aussi, une forte influence sur l'individu. Il faut donc voir ce qui engendre des apprentissages, parfois en dépit ou à l'insu du maître* ».

Est-ce que ces interactions entre élèves suffisent pour surmonter sa peur de s'exprimer à l'oral ? Non. Les interactions entre l'élève et le professeur peuvent être un outil précieux pour que les élèves s'exprimant peu ou pas osent prendre plus souvent la parole pour deux raisons. D'une part, le professeur reste un modèle pour l'acquisition du langage. D'autre part, l'étayage du professeur aide les élèves à améliorer leurs capacités langagières. Selon LENTIN Laurence⁶, le professeur conduit l'élève à « *formuler à son tour, peu à peu, des configurations discursives plus explicites, complètes, syntaxiquement construites, écrivables* ».

Mais, la parole du professeur ne doit pas être prédominante ou omniprésente par rapport à celle des élèves. En effet, selon une enquête de l'Inspection générale de l'Education nationale de 1999 (« *La place de l'oral dans les enseignements à l'école primaire* »), les échanges verbaux en classe sont non seulement trop cadrés par les enseignants mais aussi la parole de ces derniers occupe une place trop importante. Par conséquent, les « *petits parleurs* » ou les « *non parleurs* »

⁴ PEROZ Pierre, *Apprentissage du langage oral à l'école maternelle : pour une pédagogie de l'écoute*, Editions SCEREN, 2011

⁵ LE MANCHEC Claude, *Pratique orale de la langue Cycle 2*, Bordas, 2001

⁶ LENTIN Laurence, *Apprendre à penser, parler, lire, écrire : acquisition du langage oral et écrit*, ESF Editeur, 2009

ayant peur de s'exprimer à l'oral peuvent se sentir opprimés par un professeur « *grand parleur* ». Ainsi, le professeur doit savoir s'effacer, c'est-à-dire laisser du temps et de l'espace aux élèves dans l'apprentissage de l'oral.

Certes, le professeur doit chercher un juste équilibre entre la place de sa parole et celle des élèves. Mais, il doit veiller également à la manière dont il exerce son rôle, notamment quand il pose une question.

Selon PEROZ Pierre⁷, le professeur doit interroger tous les élèves et d'une façon à peu près égale sans faire de distinction entre les « *grands parleurs* » et les « *petits parleurs* ». Il ne doit pas solliciter uniquement les « *grands parleurs* » sous prétexte d'un meilleur lexique, d'une meilleure construction syntaxique... Ainsi, le professeur doit rester neutre.

De même, LENTIN Laurence⁸ nous dit que, quand le professeur pose une question aux « *petits parleurs* » ou aux « *non parleurs* », il ne doit pas les forcer à parler au risque de les rendre encore plus discrets. La participation orale de ces élèves doit rester volontaire et non pas être contrainte. Et, lorsque cette participation a lieu, le professeur doit la valoriser et encourager les progrès réalisés.

Le professeur doit aussi adopter une certaine attitude face aux réponses des élèves.

Selon PEROZ Pierre⁹, le professeur ne doit pas valider la première réponse juste à sa question posée. Il doit attendre d'autres réponses, les écouter et les valider ou non à la fin. Ce temps d'écoute permet aux « *petits parleurs* » ou aux « *non parleurs* » de réfléchir, d'élaborer une réponse et de prendre la parole. Par ailleurs, si le professeur prend l'habitude de valider la première réponse correcte, cela bloquera d'autant plus la participation orale de ces élèves car ils sauront que d'autres élèves peuvent répondre avant eux et de manière juste.

PEROZ¹⁰ ajoute que le professeur ne doit pas censurer ce qui a été répété par un élève. La répétition et la reformulation sont des tâches langagières pouvant être plus faciles et plus accessibles pour les « *petits parleurs* » ou les « *non parleurs* ». Répéter et reformuler font aussi partie intégrante de l'expression orale : ils font travailler les aspects physiques et linguistiques du langage.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

Un dernier point concerne le regard des élèves sur le statut de l'erreur. Ce regard doit être changé par le professeur : ce dernier doit rappeler à tous les élèves, notamment à ceux qui ont peur de se tromper, que l'erreur est une étape indispensable dans tout apprentissage.

Enfin, le professeur doit créer une ambiance de classe positive.

En effet, il doit maintenir un climat d'écoute et de respect mutuel entre les élèves afin que les « *petits parleurs* » ou les « *non parleurs* » ne redoutent pas des moqueries s'ils prennent la parole.

Et, s'il souhaite instaurer un climat ludique, il peut utiliser le jeu comme modalité de travail. D'après WINNICOTT Donald¹¹, l'enfant joue notamment par plaisir et pour maîtriser son angoisse. Le jeu peut donc être un moyen pour amener les élèves timides ou anxieux à s'exprimer oralement. Le jeu entre élèves a de multiples vertus. D'abord, il suscite l'intérêt des élèves car l'enfant aime jouer : « *le jeu est l'activité sérieuse de l'enfant* » (PIAGET Jean). Ensuite, il permet aux élèves de s'approprier l'action si bien qu'ils sont impliqués dans l'activité. Pour finir, il rompt avec le dialogue élève/professeur ou classe/professeur pour laisser place à un dialogue entre élèves. Ainsi, ces derniers développent leurs compétences langagières en jouant entre eux.

II. Méthodes d'apprentissage pour aider à surmonter la peur de s'exprimer à l'oral

Quelle méthode d'apprentissage peut-on mettre en place pour aider les « *petits parleurs* » ou « *non parleurs* » à surmonter leur peur de s'exprimer à l'oral ?

J'ai souhaité tester les 3 stratégies d'apprentissage évoquées précédemment : le travail entre élèves dans un groupe homogène, dans un groupe hétérogène et le jeu. J'ai d'abord combiné le travail en groupe hétérogène et le jeu pour ma première expérience (A). Ensuite, j'ai expérimenté le travail en groupe homogène (B).

¹¹ WINNICOTT Donald, *Jeu et réalité*, Folio, 2015

A) Combinaison du travail en groupe hétérogène et du jeu :

1) La raison du choix de cette stratégie :

Selon PEROZ Pierre, travailler en groupe hétérogène peut aider les « *petits parleurs* » à prendre davantage la parole car ils peuvent s'identifier à au moins un élève de leur groupe.

Cependant, j'ai choisi de ne pas tester cette stratégie sans un dispositif de cadrage des « *grands parleurs* » car ces derniers ont pris l'ascendant sur les « *petits parleurs* » ou « *non parleurs* » lors de la sélection des élèves ayant peur de s'exprimer à l'oral. Donc, si le groupe classe hétérogène étouffe les « *petits parleurs* » ou « *non parleurs* », un petit groupe hétérogène les étouffera aussi a fortiori.

C'est pourquoi j'ai mis en place une situation de jeu avec des jetons. Le système des jetons est une idée préconisée par PEROZ afin de limiter les prises de parole des « *grands parleurs* » et d'inciter les « *petits parleurs* » à parler plus à l'oral. De cette façon, les élèves ont pu former eux-mêmes les équipes.

2) La présentation de la séance : inventer oralement un conte

J'ai placé ma séance suite aux 10 séances des élèves avec une conteuse, LEONE Nathalie (**annexe 4**). Cette séance est l'aboutissement d'un travail oral et improvisé avec cette dernière.

Lors d'une phase de rappel, j'ai demandé aux élèves ce qu'ils avaient appris avec la conteuse pour donner du sens à cette séance. Certains élèves m'ont répondu : « *On a appris à respirer, à porter sa voix et aussi à libérer notre imaginaire et pas à avoir peur du ridicule devant les autres* », « *à surpasser notre timidité* », « *ça a été utile car des élèves ont dû mal à imaginer* ». Puis, je leur ai précisé l'objectif de cette séance, qui était d'inventer un conte à l'oral pour le mettre ensuite par écrit. Cela m'a permis de leur annoncer le projet de la classe : créer un recueil de contes. Ainsi, j'ai lié l'oralité à l'écriture.

Lors d'une phase d'application, la classe de 28 élèves a été divisée en 7 équipes de 4 élèves. Les équipes formées selon les affinités des élèves ont été assez hétérogènes : les « *grands parleurs* » ont côtoyé des « *petits parleurs* » ou « *non parleurs* ». Au cours de ce jeu, les prises de parole ont été restreintes pour les « *grands parleurs* » : ils ont eu 2 jetons, c'est-à-dire le

droit d'intervenir à l'oral seulement 2 fois. En revanche, les « *petits parleurs* » et les « *non parleurs* » ont pu s'exprimer autant qu'ils le voulaient : à chaque prise de parole, ils ont gagné un jeton. La durée du jeu était de 10 min par équipe.

Lors d'une conclusion orale, chaque équipe a déclaré le nombre de jetons qu'elle avait gagné et l'équipe déclarée vainqueur est celle qui a eu le plus grand nombre de jetons à la fin du jeu.

3) Les résultats attendus de cette séance :

Lorsque je mets en place le jeu « *inventer oralement un conte* » tout en usant du système des jetons, je m'attends à obtenir 3 résultats.

1. La situation de jeu éveillera l'intérêt de tous les élèves, même ceux qui auront peur de se tromper : ils s'engageront avec plaisir dans l'activité. Plus précisément, le but du jeu motivera les « *petits parleurs* » ou les « *non parleurs* » à s'exprimer car ils auront envie de faire gagner leur équipe.

2. Le procédé des jetons favorisera des prises de parole plus nombreuses de la part des « *petits parleurs* » ou des « *non parleurs* » par rapport aux grands parleurs. Le « *petit parleur* » ou « *non parleur* » deviendra peut-être le leader du groupe.

3. Les élèves feront appel à leurs souvenirs proches ou lointains, à leur expérience vécue ou à leur imagination pour inventer le conte.

4) Les résultats obtenus avec cette séance :

a) Le groupe du « *petit parleur* » Maxime :

a-1) Le conte inventé par ce groupe :

E : « *Il était une fois un agneau qui courait dans les bois.* »

Maxime : « *L'agneau s'arrêta pour boire et pour manger de la viande. Il est carnivore.* »

M : « *L'agneau continue de courir. Il se blesse. Une personne le trouve et le sauve.* »

Maxime : « *Celui qui l'a trouvé l'amena chez lui. L'agneau avait encore faim. Il lui mange le bras car carnivore. Cet agneau est une espèce en voie de disparition.* »

M : « *Il commence à manger toute la viande de la maison.* »

J : « *D'un coup, un homme entre dans la maison et tue l'agneau.* »

Maxime : « *Après, la maman de l'agneau demande : "Il est où mon petit agneau ?". Elle a enfoncé ses cornes dans le cœur du tueur.* »

a-2) Les résultats:

1. En parlant beaucoup, le « *petit parleur* », Maxime, montre qu'il prend du plaisir à jouer. Dans cet échange verbal, le nombre de mots en moyenne est de 17. Le « *petit parleur* » est le seul à être 2 fois au-dessus de cette moyenne. Entre la première et la deuxième prise de parole, il double le nombre de mots utilisés (14 -> 30). Mais, lors de la troisième prise de parole, il diminue son nombre de mots (30 -> 23), qui reste tout de même plus élevé que lors de sa première intervention.

2. Il a pris le plus la parole au cours de cet échange (3 prises de parole).

3. Il fait preuve d'imagination en rendant l'agneau carnivore. Il arrive à se détacher de son expérience personnelle.

Enfin, son attitude montre qu'il s'est pris au jeu. Pendant toute sa durée, il est enjoué. Il lève la main spontanément pour participer et, après chaque intervention orale, il réclame un jeton. Sur sa seule initiative personnelle, il est même intervenu de façon spontanée dans d'autres équipes.

Pour lui, l'expérience a été réussie dans ce groupe.

b) Le groupe du « *petit parleur* » Quentin :

b-1) Le conte inventé par ce groupe :

J : « *Il était une fois une dame qui avait 35 ans.* »

N : « *Elle adorait le basket. Elle allait aux Etats-Unis pour voir un match.* »

Quentin : « *Elle avait pris son ordinateur portable pour jouer à Minecraft.* »

N : « *Elle casse son ordinateur au match quand elle s'est levée. Elle achète un nouveau Macbook.* »

Quentin : « *C'était pour jouer à Minecraft sur le serveur Neige Blanche. Elle se fait tuer. Alors, elle casse l'ordi... énervée.* »

J : « *Elle va racheter un nouvel ordi pour jouer de nouveau à Minecraft.* »

Maxime : « *Elle est en train de perdre sa partie. Elle prend un marteau et casse son ordinateur.* »

H : « *Elle se promet de ne plus jouer à Minecraft.* »

b-2) Les résultats:

1. En parlant un peu plus au cours de sa deuxième intervention orale, le « *petit parleur* », Quentin, manifeste son plaisir à jouer. En effet, il double le nombre de mots utilisés (10 -> 21). Dans cet échange verbal, le nombre de mots en moyenne est de 13 : il est une seule fois au-dessus de cette moyenne.
2. Il a pris autant la parole que le grand parleur N au cours de cet échange (2 prises de parole).
3. Il a inventé une partie de l'histoire en s'inspirant de son expérience personnelle : le jeu vidéo « *Minecraft* ». Il a répété cette idée. Donc, il a des difficultés à se décentrer de lui-même et la répétition semble être, pour lui, une tâche langagière plus facile et plus accessible.

Pour lui, l'expérience a été moins réussie dans ce groupe.

c) Le groupe de la « *non parleuse* » Alicia :

c-1) Le conte inventé par ce groupe :

A : « *Il était une fois une vieille personne qui vivait dans une très grande ville.* »

L : « *Elle s'appelle 'la gaufre'. C'est un surnom car elle est grosse comme une gaufre !* »

Alicia : « *Elle habite sur une sorte de maison flottante.* »

Maxime : « *Elle a un aquarium avec des requins et elle se baigne tous les jours avec eux.* »

A : « *Un jour, un requin lui mange une jambe.* »

L : « *Elle met une jambe robotique. Grâce à ça, elle peut faire des sauts hyper grands, courir très vite. Elle retourne chez elle.* »

Alicia : « *Elle jette les requins à la mer parce qu'un lui a mangé une jambe.* »

Maxime : « *Donc, elle décide de se mettre à la pêche.* »

Alicia : « *Mais, quand elle se rendort, le requin revient dans son rêve.* »

Maxime : « *Alors, elle en a marre de la maison sur l'eau. Elle déménage.* »

c-2) Les résultats:

1. En s'exprimant un peu plus au cours de ces deux dernières interventions, la « *non parleuse* », Alicia, témoigne de son plaisir à jouer. En effet, elle double le nombre de mots utilisés entre ces deux premières prises de parole (8 -> 15). Elle diminue son nombre de mots lors de la troisième prise de parole (15 -> 11), qui reste toujours plus élevé par rapport à sa première

intervention. Dans cet échange verbal, le nombre de mots en moyenne est de 13 : elle est une seule fois au-dessus de cette moyenne.

2. Elle prend plus la parole que les grands parleurs L et A (3 prises de parole).

3. Elle fait progresser l'histoire grâce à de nouvelles péripéties imaginées par elle (ex : le requin jeté à la mer, le requin hantant les rêves). Elle prend du recul par rapport à son vécu.

Pour elle, l'expérience a été réussie dans ce groupe.

5) L'analyse des résultats obtenus :

a) Les facteurs positifs pour le « *petit parleur* » Maxime et la « *non parleuse* » Alicia :

L'expérience a été réussie pour le « *petit parleur* » Maxime et la « *non parleuse* » Alicia car plusieurs facteurs positifs les ont incités à s'exprimer à l'oral.

En premier lieu, ces facteurs sont liés au jeu.

D'abord, « *inventer oralement un conte* » a été présenté comme un jeu. Cette ambiance ludique a aidé les élèves à entrer dans l'activité de manière détendue, contrairement à un travail en classe plus classique et perçu comme plus stressant et plus contraignant par les élèves.

Ensuite, le but du jeu a créé l'émulation chez les élèves : ils ont été enthousiastes car ils voulaient gagner un maximum de jetons.

Par ailleurs, limiter les prises de parole pour les « *grands parleurs* » a été une règle du jeu salubre. En effet, les gros parleurs ont eu le droit de prendre la parole seulement 2 fois : ils n'ont donc pas monopolisé la parole et les « *petits parleurs* » ne se sont pas sentis étouffés par eux.

Aussi, fixer la durée du jeu à 10 min par équipe a laissé du temps aux « *petits parleurs* » pour réfléchir à une idée, à sa formulation et pour l'exprimer oralement.

Enfin, ce jeu en équipe a été plus motivant pour les élèves qu'un travail individuel car ils ont pu choisir leurs partenaires de jeu et ils ont eu un sentiment d'appartenance à un groupe, ce qui leur a donné de la force. Comme le dit le proverbe, « *l'union fait la force* » ! Cette confiance en eux les a poussés à prendre la parole et à la reprendre. Etre en groupe a eu d'autres effets bénéfiques : s'encourager mutuellement et apprendre à dédramatiser le manque de réussite. En effet, si l'équipe perd, l'échec est collectif et non pas individuel. Or, l'échec individuel est souvent mal vécu par le « *petit parleur* » ou le « *non parleur* » si bien qu'il parle encore moins ou plus.

En second lieu, ces facteurs sont liés aux élèves.

Ils se sont sentis plus concernés car le début de chaque histoire a été inventé par un élève et les autres élèves ont continué de l'imaginer (ex : « *l'agneau carnivore* » de Maxime, « *le requin fantôme* » d'Alicia). Le thème du conte n'a donc pas été imposé par la maîtresse. Or, partir de ce que les élèves savent plutôt que ce qu'ils devraient savoir leur a permis de s'approprier l'histoire.

Par ailleurs, les élèves ont été autonomes au cours de ce jeu car un élève a distribué la parole à ceux qui ont levé la main, et un autre élève a remis un jeton à chaque prise de parole. On peut en tirer 2 conséquences :

- d'une part, les élèves ont été actifs, ce qui a augmenté leur désir d'apprendre.
- d'autre part, les élèves n'ont pas été dans un rapport duel (maîtresse/ élèves), mais dans un moment où ils communiquent entre pairs. Etant sur un même pied d'égalité, ils n'ont pas ressenti la pression de l'enseignant. Cette situation d'apprentissage a donc levé les inhibitions des « *petits parleurs* » ou des « *non parleurs* », notamment leur peur de se tromper à l'oral.

En troisième lieu, ces facteurs sont liés à mon attitude en tant que maîtresse.

A aucun moment du jeu, je n'ai porté un jugement de valeur sur les histoires des élèves. Ceci a contribué à ce que les « *petits parleurs* » ou les « *non parleurs* » prennent de l'assurance car ils savaient qu'il n'y avait pas de mauvaise réponse s'ils inventaient une partie de l'histoire.

Enfin, j'ai su créer une ambiance de classe propice à l'écoute et au respect des élèves les uns envers les autres.

b) Les facteurs négatifs pour le « *petit parleur* » Quentin :

L'expérience a été moins réussie pour le « *petit parleur* » Quentin car il a répété ses propos et ceux d'un autre élève. Ceci s'explique par deux causes : la composition de l'équipe et mon attitude en tant que maîtresse.

D'une part, au cours de ce jeu, la coopération entre les élèves d'une même équipe s'est transformée en une sorte de compétition : 2 filles contre 2 garçons. Les garçons n'ont pas eu envie de changer de sujet car il leur était familier et intéressant (« *les jeux vidéo* »).

D'autre part, je n'ai pas aidé le « *petit parleur* » à le faire avancer dans sa pensée. J'ai eu une attitude trop passive en laissant cet élève bloqué sur une même idée. J'aurais pu faire mimer l'action à l'élève (le geste accompagne la pensée) ou mimer une nouvelle action moi-même

(mode implicite). J'aurais pu également introduire à l'oral un élément nouveau et perturbateur dans l'histoire (mode explicite).

B) Travail en groupe homogène :

1) La raison du choix de cette stratégie :

Selon FLORIN Agnès, le travail dans un groupe homogène peut contribuer à libérer la parole des « *petits parleurs* » et a fortiori des « *non parleurs* » car ces élèves ne sont pas en présence de grands parleurs pouvant accaparer la parole.

C'est pourquoi j'ai mis en œuvre cette stratégie pour aider mes 3 élèves à surmonter leur peur de s'exprimer à l'oral. Pour cela, j'ai formé moi-même les groupes de travail en tenant compte du critère suivant : le « *degré de participation individuelle en groupe classe* ».

2) La présentation de la séance : raconter oralement un conte lu

Cette séance « *raconter à l'oral un conte lu* » est la deuxième séance d'une séquence sur le conte (**annexe 5**). Avant de commencer cette séquence, j'ai donné un travail à faire aux élèves, qui était de lire le conte « *La veuve et ses 2 filles* » et de chercher le sens des mots inconnus pour eux.

Pour donner du sens à cette séance, j'ai commencé par poser une question à la classe entière : « *A quoi cela sert-il de raconter à l'oral une histoire ?* ». Certains élèves m'ont répondu : « *à avoir les idées plus claires* », « *à mettre des mots sur nos idées* », « *à nous aider à écrire l'histoire ensuite* ». Puis, j'ai annoncé l'objectif de cette séance, qui était de raconter à l'oral le conte lu pour ensuite le résumer par écrit.

Cette séance s'est déroulée de la manière suivante.

Lors d'une phase de rappel, les élèves ont rappelé les différents éléments constitutifs d'un conte (situation initiale, évènement perturbateur, passage narratif, situation finale).

Lors d'une phase d'application, j'ai formé 9 groupes homogènes de 3 élèves. Dans un premier temps, tous les groupes se sont concertés à l'oral pendant 5 min. Les élèves ont pu s'appuyer sur un outil de remédiation : une affiche énumérant les différents personnages du conte et réalisée avec eux lors de la première séance. Dans un second temps, chaque groupe a raconté à l'oral l'histoire.

Lors de la conclusion orale, tous les élèves ont fait la synthèse de ce qui était important en expression orale : parler assez fort, parler lentement, être énergique dans le ton de sa voix et regarder le public.

3) Les résultats attendus de cette séance :

Lorsque je mets en place la séance « raconter oralement un conte lu » en constituant des groupes homogènes et en laissant le choix aux élèves de rester assis ou de se mettre debout devant la classe, je m'attends à obtenir 5 résultats.

1. Les « petits parleurs » ou les « non parleurs » préféreront rester assis pour raconter l'histoire.
2. Le caractère homogène du groupe aidera ces mêmes élèves à prendre de l'assurance pour s'exprimer à l'oral.
3. Ces élèves auront des hésitations et des oublis au moment de raconter l'histoire.
4. Ces élèves réinvestiront le vocabulaire du conte étudié en classe.
5. Les élèves d'un même groupe auront un temps de parole à peu près équivalent.

4) Les résultats obtenus avec cette séance :

a) Le groupe du « petit parleur » Maxime :

a-1) Le conte « La veuve et ses 2 filles » raconté par ce groupe :

C : « *Il était une fois une veuve qui avait deux filles. Blanche avait le plus beau teint du monde. Vermeille avait des joues et des lèvres roses. Un jour, une vieille dame arriva pour manger. Vermeille avait des raisins mais pas mûrs : donc, elle alla chercher un œuf. Blanche avait donné des prunes. La vieille était en fait une fée et elle donna le don à Vermeille d'être fermière et à Blanche d'être reine.* »

E : « *Après, Blanche sortit de la maison. Elle vit le roi. Le roi tomba amoureux d'elle et ils se marièrent. Elle aimait les troubadours, les spectacles. Mais, au bout d'un moment, elle en a eu marre car les gens ne l'aimaient pas.* »

Maxime : « *Alors, Blanche demanda l'autorisation de... (hésitation) partir au roi pour voir sa sœur et... (hésitation) le roi dit 'oui' car il n'était plus amoureux d'elle. Et là, elle voit sa sœur qui est marié avec un paysan et qui était pauvre. Elles vécurent ensemble heureuses à la ferme jusqu'à la fin de leurs jours.* »

E : « *T'as pas tout dit ?* »

Maxime : « *J'ai oublié quelque chose. La fée revient et Blanche dit à Vermeille que la fée ne lui a pas fait un bon cadeau. La fée dit que c'était pour la punir car Blanche avait donné ses prunes à contrecœur. Elle ne veut plus de ce don.* »

a-2) Les résultats:

1. Le « *petit parleur* », Maxime, choisit de raconter l'histoire en étant assis plutôt qu'en étant debout car il ne veut pas affronter le regard des autres.
2. C'est le dernier à être intervenu oralement car il a eu besoin de temps pour se lancer.
3. Il a eu un oubli et deux hésitations, qui sont des signes extérieurs de sa peur de s'exprimer à l'oral. Quand il a oublié une partie de l'histoire, ses camarades de groupe le lui ont fait remarquer et il a repris la parole pour donner les détails omis. Il n'est donc pas rentré complètement dans l'histoire : il n'a pas visualisé dans sa tête toutes les images de celle-ci.
4. Il a réutilisé le vocabulaire du conte (ex : « *à contrecœur* »).
5. Il a parlé plus de temps que ses autres camarades (Maxime : 48 sec, C : 39 sec, E : 24 sec). Il a parlé vite et de façon audible (ni trop bas, ni trop fort).

Que révèle l'attitude de l'élève ?

Pendant toute l'activité, il s'est balancé sur sa chaise et m'a uniquement regardée. Ces gestes montrent qu'il est nerveux et qu'il fuit le regard des autres. On peut interpréter aussi le balancement sur sa chaise comme sa façon propre de gérer son angoisse de s'exprimer à l'oral.

Pour lui, l'expérience a été moins réussie.

b) Le groupe du « *petit parleur* » Quentin :

b-1) Le conte « *La veuve et ses 2 filles* » raconté par ce groupe :

N : « *Il était une fois une veuve et ses deux filles qui étaient pauvres et elles habitaient dans un village. Un jour, une vieille passa devant la maison. La veuve dit à ses filles : " Amenez quelque chose à la vieille !" L'aîné Blanche amena des prunes à contrecœur et Vermeille amena un œuf à grand cœur. Puis, la vieille se métamorphosa en fée et dit à Vermeille : "Toi, tu seras fermière !" et à Blanche : "Toi, tu seras reine !"* »

Quentin : « *Après, la veuve et ses deux filles vont dans la ferme et découvrent les beaux meubles en bois... (hésitation) Puis, un prince passa devant chez elles et Blanche sortit. Et, le prince la trouva belle.* »

Moi: « *Parle plus fort. Est-ce que tu crois que les vitres vont se briser si tu parles plus fort ?* »

(rires)

Quentin : « *Après, il l'accompagna dans le château.* » (je lève les bras pour que l'élève parle plus fort) « *Blanche était contente car elle était reine. Elle ne dormait même plus la nuit...*

(hésitation) *Au bout d'un moment, elle était très triste et pleurait tout le temps.* »

Moi: « *Pourquoi Blanche était-elle triste ?* »

Quentin : « *Blanche était triste parce que le roi ne l'aimait plus et les dames de la cour ne l'aimaient pas.* »

M : « *Un jour, elle demanda au roi la permission de rendre visite à sa sœur. Quand elle approcha de la ferme, elle vit plein d'agitation et sa sœur marié à un paysan. La fée réapparût et lui dit qu'elle l'avait punie. Le lendemain, les cavaliers du roi lui disent que le roi s'est marié avec quelqu'un d'autre. Alors, elle va vivre avec sa sœur dans la ferme jusqu'à la fin de ses jours.* »

b-2) Les résultats:

1. Le « *petit parleur* » Quentin raconte l'histoire face à la classe car il est encouragé par un autre camarade du groupe, qui lui dit : « *Vas-y !* ». Il se sent rassuré également car ils sont 3 élèves à affronter le regard de la classe entière et il n'est pas seul.

2. Ce groupe a aidé le « *petit parleur* » à s'engager assez rapidement dans cette activité puisque c'est le second élève à s'être exprimé.

3. Il a un peu hésité car il a eu peur de parler devant tous les élèves. On peut ajouter que cet exercice oral demande un effort de mémorisation de l'histoire lue : il a donc cherché ce qu'il allait dire de temps en temps.

4. Il a employé ses propres mots pour raconter l'histoire. Par conséquent, il s'est vraiment approprié l'histoire.

5. Même si les 3 élèves ont eu un temps de parole à peu près égal, Quentin a parlé plus de temps (Quentin : 53 sec, M : 46 sec, N : 44 sec). Il a parlé avec une voix basse, puis plus forte.

Que révèle l'attitude de l'élève ?

- Quand le premier élève N prend la parole, il regarde son autre camarade de groupe et non pas la classe.

- Quand il se met à parler, son visage rougit de plus en plus car il retient souvent sa respiration. Il soutient seulement le regard des élèves face à lui (ni à droite, ni à gauche).

- Quand le dernier élève M parle, il regarde les élèves devant lui.

Donc, fuir le regard des autres, rougir et avoir la tête figée sont des actes témoignant de sa peur de parler face à un public.

Pour lui, l'expérience a été réussie dans ce groupe.

c) Le groupe de la « non parleuse » Alicia :

c-1) Le conte « La veuve et ses 2 filles » raconté par ce groupe :

J : « *Il était une fois une veuve et ses deux filles : l'une s'appelait Blanche et l'autre Vermeille. Blanche avait le plus beau teint du monde et l'autre avait une bouche et des joues de couleur vermeille. Un jour, la veuve... était près de sa porte et trouva une vieille femme avec un lourd bâton. Les deux filles se sont mises à courir pour apporter une chaise à la vieille. »*

M : « *La veuve proposa quelque chose à manger à la vieille. La vieille accepta. Blanche lui ramena des prunes et Blanche... non Vermeille apporta un œuf de bon cœur. La veuve se transforma en fée... et dit : "Vermeille, tu auras une merveilleuse ferme, et toi, Blanche, tu deviendras reine !" Blanche proposa à Vermeille de venir avec elle, mais Vermeille ne voulait pas car elle était bien obligée. »*

Moi : « *Pourquoi Vermeille était-elle obligée ? »*

M : « *Elle était obligée de s'occuper de la ferme. »*

Alicia : « *Le lendemain, un roi trouva Blanche si belle qu'il l'épousa. Après, elle était reine. Au fil du temps, elle s'ennuya. Le roi avait beaucoup de maîtresses. »*

Moi : « *Parle plus fort ! Imagine que je suis sourde comme un pot et que je n'entends rien ! »*
(rires)

Alicia : « *Donc, elle alla voir sa sœur Vermeille. Quand elle arriva, elle vit sa sœur danser avec d'autres gens... (hésitation) Blanche alla voir sa sœur et lui raconte tout son chagrin. Elle dit que la fée n'avait pas donné un bon don. (je lève les bras pour qu'elle parle plus fort) La fée apparut et dit : "Je ne vous ai pas donné un bon don car vous avez donné vos prunes à contrecœur"... (hésitation) La fée dit : "Votre cauchemar est terminé. Dès demain, des gardes vous diront que le roi a épousé une nouvelle femme". Et, Blanche retrouva Vermeille. »*

c-2) Les résultats:

1. Sans être influencée par le reste du groupe, elle a choisi de se mettre debout et face à la classe car elle a pris un peu d'assurance grâce aux séances précédentes avec moi et la conteuse.
2. Dans son groupe, c'est la dernière à s'être exprimée à l'oral car elle a eu besoin de temps pour entrer dans l'activité d'une manière « douce ».
3. Elle a eu quelques hésitations, ce qui montre son appréhension de parler à l'oral face aux autres élèves.
4. Elle a utilisé ses propres mots pour raconter l'histoire. Donc, elle a réussi à se l'approprier. Cette appropriation du conte est due en grande partie au thème de celui-ci : c'est une histoire de roi et de reine, qui a suscité l'intérêt de la « non parleuse ».
5. Elle a parlé le plus de temps (Alicia : 1 min 5 sec, M : 50 sec, J : 34 sec).

Que révèle son attitude ?

- Quand la première élève J parle, elle regarde seulement les élèves en face d'elle et elle tient ses deux mains devant elle. Joindre ses deux mains est un signe de nervosité.
- Quand la deuxième élève M hésite, elle lui chuchote quelques idées. En venant en aide à sa camarade, elle commence à se détendre.
- Quand elle se met à parler, elle a plusieurs gestes trahissant son manque de confiance en elle : serrer ses 2 mains devant elle, bouger légèrement (en reculant puis en avançant) et regarder uniquement devant elle. Néanmoins, à la fin de son intervention orale, elle est un peu plus sûre d'elle, de ce qu'elle dit car elle est passée d'une voix basse à une voix un peu plus forte.

Pour elle, l'expérience a été réussie dans ce groupe.

5) L'analyse des résultats :

- a) Les facteurs positifs pour le « *petit parleur* » Quentin et la « *non parleuse* » Alicia :

L'expérience a mieux réussi avec le « *petit parleur* » Quentin et la « *non parleuse* » Alicia car ils ont été debout face à la classe, ont hésité sans avoir un oubli et ont parlé avec une voix de plus en plus affirmée au-fur-et-à-mesure de leur intervention orale. Cela est dû à plusieurs facteurs positifs.

Ces facteurs sont liés à mon attitude en tant que maîtresse.

Je me suis assise au fond de la classe, ce qui a permis au « *petit parleur* » et à la « *non parleuse* » de ne pas ressentir une pression venant de moi et ce qui les a contraints à élargir leur champ de vision c'est-à-dire à regarder les élèves de la classe.

Je ne me suis pas totalement effacée. J'ai aidé le « *petit parleur* » et la « *non parleuse* » à se faire entendre des autres en usant de 2 stratégies :

- l'une verbale : c'est l'humour. J'ai dit à Quentin : « *Est-ce que tu crois que les vitres vont se briser si tu parles plus fort ?* » et à Alicia : « *Imagine que je suis sourde comme un pot et que je n'entends rien !* ». En riant, ces élèves se sont détendus.
- l'autre non verbale : c'est la gestuelle. J'ai levé les 2 bras ensemble de bas en haut pour faire comprendre aux élèves qu'ils devaient parler plus fort. Comme le dit le proverbe, « *les actions parlent plus fort que les paroles* » !

Aussi, j'ai élaboré, préalablement à cette séance, une grande affiche avec la classe entière : celle-ci récapitulait les différents personnages du conte. Cette affiche a servi d'outil de remédiation aux élèves.

Ces facteurs sont liés à la composition du groupe.

Le « *petit parleur* » Quentin s'est senti plus en confiance dans un groupe entièrement masculin (3 garçons), et la « *non parleuse* » Alicia, dans un groupe entièrement féminin (3 filles).

Chacun de ces 2 élèves a trouvé aussi, dans son groupe homogène, des modèles proches de ses propres compétences. Pour Quentin, cela a joué un rôle déterminant car il était mieux disposé à écouter l'encouragement de son camarade, qui le poussait à se mettre devant la classe.

Ces facteurs sont liés à la position des élèves. Ces 2 élèves ont choisi une position plus adaptée pour s'exprimer à l'oral : en étant debout, leur corps était plus relâché. Donc, ils étaient moins nerveux.

b) Les facteurs négatifs pour le « *petit parleur* » Maxime :

L'expérience a moins réussi avec le « *petit parleur* » Maxime car il est resté assis à sa place, a oublié une partie de l'histoire et a parlé vite. Cela est dû à plusieurs facteurs négatifs.

Ces facteurs sont liés à mon attitude en tant que maîtresse.

Je me suis assise devant la classe. Donc, le « *petit parleur* » a été intimidé par mon regard ressenti comme « *évaluateur* ». J'aurais dû m'asseoir au fond de la classe pour moins l'intimider et pour le forcer à chercher le regard des autres élèves.

J'ai eu une attitude trop passive. J'aurais dû me mettre moins en retrait :

- pour aider le « *petit parleur* » à rentrer complètement dans l'activité : par exemple, j'aurais pu demander à cet élève de mimer les actions décrites pour rendre le texte plus vivant.
- pour aider le « *petit parleur* » à mieux respirer : par exemple, j'aurais pu interrompre cet élève pour lui demander de parler plus lentement (ex : « *Va pas trop vite ! Va lentement pour qu'on suive bien toutes les étapes !* »).

On peut ajouter que cet élève n'aurait pas omis certaines péripéties si j'avais réalisé en amont et avec la classe entière une grande affiche énonçant brièvement les actions principales de l'histoire.

Ces facteurs sont liés à la composition du groupe. Le « *petit parleur* » ne s'est pas senti à l'aise pour s'exprimer à l'oral dans un groupe mixte (2 filles et 1 garçon) et formé par moi. Peut-être se serait-il senti plus en confiance dans un groupe masculin ? Peut-être se serait-il senti plus en confiance dans un groupe qu'il aurait choisi ?

Ces facteurs sont liés à la position du « *petit parleur* ». Sa posture assise a contribué à le rendre plus crispé au moment où il s'est exprimé à l'oral. Son corps était moins libre que s'il s'était tenu debout car, quand on est debout, le corps n'est pas coupé au niveau du bassin.

Tous ces facteurs expliquent pourquoi l'expérience a été moins réussie pour ce « *petit parleur* ». Pourtant, on aurait pu penser que s'appuyer sur un conte l'aiderait à avoir moins peur de s'exprimer à l'oral.

CONCLUSION :

Est-ce qu'un travail préalable sur un support écrit aide les élèves ayant peur de s'exprimer à l'oral à parler plus et à parler mieux ? Afin de répondre à ces interrogations, j'ai analysé l'expression orale de deux « *petits parleurs* », Maxime et Quentin, sur chacune des activités suivantes : inventer oralement un conte et raconter oralement un conte lu (**annexes 6 et 7**). La comparaison entre ces deux élèves m'a permis de dégager des points communs entre eux (**annexe 8**).

Que ce soit un oral reposant sur une improvisation ou sur une lecture préalable d'un conte, les « *petits parleurs* » ou « *non parleurs* » s'expriment mais pas plus dans l'une ou l'autre de ces modalités.

Néanmoins, les « *petits parleurs* » ou « *non parleurs* » s'expriment mieux à l'oral lorsqu'ils racontent un conte lu que lorsqu'ils en inventent un pour plusieurs raisons. D'abord, leur construction syntaxique est plus élaborée. En effet, ils font des phrases comportant au moins un sujet et un verbe. Ils forment également plus de phrases complexes que de phrases simples et emploient beaucoup de connecteurs. Ensuite, leur lexique est plus riche et ils varient les sujets en remplaçant un nom ou un groupe nominal par un pronom personnel. Enfin, ces élèves ne se répètent pas au moment ils relatent la suite ou la fin de l'histoire et ils ne répètent pas ce que leur prédécesseur a raconté. Il y a une meilleure prise en compte des propos d'autrui.

Enfin, il est intéressant de souligner que, lorsque les « *petits parleurs* » ou « *non parleurs* » inventent un conte, leur expression orale se caractérise, d'une part, par une syntaxe pauvre en connecteurs et constituée uniquement ou en majorité de phrases simples, et d'autre part, par une concordance des temps mal maîtrisée.

En résumé, travailler sur un support écrit n'incite pas forcément les « *petits parleurs* » ou « *non parleurs* » à plus s'exprimer par rapport à un oral basé sur l'improvisation, mais cela les aide à mieux s'exprimer si on se place aux points de vue syntaxique et sémantique.

ANNEXES :

Annexe 1 : Sélection des élèves ayant peur de s’exprimer à l’oral

La sélection des élèves ayant peur de s’exprimer à l’oral s’est faite en deux temps.

Première phase : Il a fallu déterminer les élèves qui étaient des « *petits parleurs* » ou des « *non parleurs* ».

- D’abord, j’ai établi une liste avec les prénoms de mes 28 élèves.
- Puis, pendant une semaine, à chaque fois qu’un élève a pris la parole pour répondre à une question, j’ai mis une croix en face de son prénom.
- Quand la semaine s’est terminée, j’ai calculé la moyenne des prises de parole et j’ai classé les élèves en 4 catégories (gros parleur, moyen parleur, petit parleur, non parleur).
- Enfin, j’ai choisi les élèves en-dessous de la moyenne des prises de parole pour un deuxième test.

Deuxième phase : Il a fallu déterminer si la raison pour laquelle ces élèves parlant peu ou pas était la peur.

- D’abord, j’ai demandé aux élèves de préparer un exposé par groupes de 2 ou 3.
- Ensuite, j’ai observé les « *petits parleurs* » et les « *non parleurs* » au cours de la présentation orale de leur exposé devant la classe entière.
- J’ai retenu uniquement les actes verbaux et non verbaux pouvant être interprétés comme les signes d’une peur de s’exprimer à l’oral, et je les ai classés dans un tableau de synthèse (**annexe 2**).

Ainsi, j’ai pu sélectionner 3 élèves manifestant une peur évidente de s’exprimer à l’oral : Quentin, Maxime (« *petits parleurs* ») et Alicia (« *non parleuse* »).

Annexe 2 : Tableau des manifestations de la peur en expression orale

| ACTES VERBAUX | ACTES NON VERBAUX |
|---------------|----------------------------|
| Parler bas | Ne pas regarder les élèves |

| | |
|--|--|
| <p>Ne pas articuler suffisamment (quelques mots incompréhensibles)</p> <p>Parler vite</p> <p>Accrocher quelques mots</p> | <p>Regarder les élèves en face de soi rapidement et très peu</p> <p>Retenir sa respiration</p> <p>Bouger : se pencher en avant ou se balancer de droite à gauche</p> <p>Rester immobile, figé comme une statue</p> |
|--|--|

Annexe 3 : Les textes officiels

| <p>SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE (décret du 31 mars 2015 applicable à la rentrée scolaire 2016)</p> | | |
|--|---|--|
| <p>1. Les langages pour penser et communiquer</p> | <p><i>Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit</i></p> | <p><i>« L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée (...). Il emploie à l'écrit comme à l'oral un vocabulaire juste et précis »</i></p> |

| <p>BULLETIN OFFICIEL (19 juin 2008)</p> | | |
|--|----------------------------|---|
| <p>Français</p> | <p><i>Langage oral</i></p> | <p><i>« L'élève est capable... de poser des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments. (...) Il apprend... à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante »</i></p> |

| <p>Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (J.O. du 18 juillet 2013)</p> | |
|---|---|
| <p>7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</p> | <p><i>« intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves »</i></p> |

Annexe 4 : Séances avec la conteuse (improvisation orale)

Pendant 10 séances d'une heure et demie chacune, la conteuse a fait travailler les élèves autour de 4 activités :

- « *Le jeu des mots* » : d'abord, les élèves écrivent un mot à partir d'une lettre tirée au sort (ex : H -> hystérie, T -> torticolis). Puis, un élève commence à raconter une histoire en insérant son mot. Et, un autre élève continue l'histoire et y insère son mot, etc...
- « *La tête dans les bras* » : d'abord, les élèves ferment les yeux et la conteuse raconte le début d'une histoire. Ainsi, les élèves visualisent l'histoire à travers des images mentales. Puis, ils imaginent la suite de l'histoire dans leur tête et la content à l'oral.
- « *L'incarnation d'un personnage* » choisi par les élèves : pour ce travail, la classe est divisée en 7 groupes de 4 élèves. Chaque groupe incarne un même personnage et crée une histoire autour de celui-ci (ex : la fille qui crache des histoires de princesse, le vieillard à la barbe escamotable, le clochard chic, le marchand de sable).
- « *Le jeu des questions/ réponses imaginaires* » : d'abord, la conteuse commence à raconter une histoire. Puis, la classe imagine la suite en respectant certaines contraintes : une moitié de la classe pose des questions et l'autre moitié répond.

Annexe 5 : Séquence sur le conte (« La veuve et ses deux filles » tirée du livre « La Belle et la Bête et autres contes » de J-M Leprince de Beaumont)

| SEANCES | OBJECTIFS |
|----------|---|
| Séance 1 | identifier les différents éléments constitutifs du conte « <i>La veuve et ses 2 filles</i> » |
| Séance 2 | raconter à l'oral le conte lu |
| Séance 3 | résumer à l'écrit le conte lu |
| Séance 4 | « <i>le conte à l'envers</i> », c'est-à-dire réécrire le conte en employant des mots contraires (partir du résumé d'un élève) |
| Séance 5 | « <i>le détournement du conte</i> », c'est-à-dire réécrire le conte en modifiant son élément perturbateur |

| | |
|----------|---|
| Séance 6 | écrire un conte à partir d'un extrait de conte existant (jeu de 28 cartes avec 3 types de cartes : début, milieu ou fin de conte) |
| Séance 7 | améliorer son premier jet d'écriture et lire à voix haute quelques productions écrites |

Annexe 6 : Analyse de l'expression orale de Maxime sur les 2 séances

| | Inventer oralement un conte | Raconter oralement un conte lu |
|--------------------------------------|---|---|
| QUANTITE DES PRISES DE PAROLE | 3 sur 7 | 2 sur 4 (il a oublié une partie de l'histoire) |
| CONTENU | | |
| Nombre de phrases | Formation de 8 phrases : 5 phrases simples et 3 phrases complexes | Formation de 7 phrases : 3 phrases simples et 4 phrases complexes (coordonnées par « <i>et</i> » ou « <i>car</i> ») |
| Concordance des temps | Manque de concordance des temps (passé simple, imparfait, présent, passé composé) => omniprésence du présent (5 fois) | Manque de concordance des temps (passé simple, imparfait, plus-que-parfait, présent, passé composé) => omniprésence du présent (4 fois) |
| LEXIQUE | | |
| Registres | Utilisation des 3 registres avec une préférence pour le langage courant. | Utilisation du registre courant |

| | | |
|---|--|---|
| <p>Variations du sujet</p> <p>Thème du vocabulaire</p> | <p>Ex : « <i>la maman de l'agneau</i> » (familier)</p> <p>Ex : « <i>une espèce en voie de disparition</i> » (soutenu)</p> <p>Oui car « <i>il</i> » remplace « <i>l'agneau</i> », « <i>celui qui</i> » remplace le sauveur et « <i>elle</i> » remplace la « <i>maman de l'agneau</i> »</p> <p>Etre carnivore (propres mots)</p> | <p>Oui car « <i>elle</i> » remplace « <i>Blanche</i> », « <i>elles</i> » remplace « <i>Blanche et Vermeille</i> » et d'autres sujets (« <i>le roi</i> », « <i>la fée</i> »)</p> <p>Le conte : par ex, « <i>elles vécurent ensemble heureuses jusqu'à la fin de leurs jours</i> »</p> <p>Utilisation du vocabulaire du conte : « <i>à contrecoeur</i> ».</p> |
| <p>SYNTAXE</p> <p>Connecteurs</p> <p>Phrases complètes</p> <p>Cohérence des phrases entre elles</p> | <p>Utilisation de 4 connecteurs : « <i>et</i> », « <i>qui</i> », « <i>car</i> », « <i>après</i> » (1 fois pour chacun)</p> <p>Oui sauf une (« <i>car carnivore</i> »)</p> <p>Oui</p> | <p>Utilisation de 3 connecteurs avec une préférence pour le « <i>et</i> » : « <i>alors</i> » (1 fois), « <i>et</i> » (4 fois), « <i>car</i> » (2 fois)</p> <p>Oui</p> <p>Oui sauf 2 phrases qu'il aurait dû inverser pour respecter la chronologie (« <i>la fée revient et Blanche dit à Vermeille que la fée ne lui a pas fait un bon cadeau</i> »)</p> |

Annexe 7 : Analyse de l'expression orale de Quentin sur les 2 séances

| | Inventer oralement un conte | Raconter oralement un conte lu |
|--------------------------------------|--|--|
| QUANTITE DES PRISES DE PAROLE | 2 sur 7 | 2 sur 4 |
| CONTENU | | |
| Nombre de phrases | Formation de 4 phrases simples | Formation de 8 phrases : 3 phrases simples et 5 phrases complexes |
| Concordance des temps | Manque de concordance des temps (plus-que-parfait, imparfait, présent) => omniprésence du présent (2 fois) | Oui (présent, passé simple, imparfait) => omniprésence du passé simple et de l'imparfait |
| LEXIQUE | | |
| Registres | Utilisation de 2 registres : courant (surtout) et familier Ex : « l'ordi », « énervée » (familier) | Utilisation du registre courant |
| Variations du sujet | Non car répétition du pronom personnel « elle » comme sujet à 3 reprises | Oui car « il » remplace « le prince », « elle » remplace « Blanche » et d'autres sujets (« la veuve et ses 2 filles », « le roi », « les dames de la cour ») |
| Thème du vocabulaire | Jeux vidéo : par exemple, « ordinateur portable », | |

| | | |
|--|---|---|
| | « jouer à », « Minecraft », « serveur », « se fait tuer » (propres mots) | La royauté : « prince », « château », « reine », « roi » Utilisation de ses propres mots |
| SYNTAXE | | |
| Connecteurs | Utilisation d'un connecteur et une seule fois : « alors » | Utilisation de 5 connecteurs avec une préférence pour « et »: « après » (2 fois), « et » (5 fois), « puis », « car », « parce que » (1 fois) |
| Phrases complètes | Oui | Oui |
| Cohérence des phrases entre elles | Manque de cohérence par rapport aux propos de son prédécesseur lors de sa 1 ^{ère} prise de parole | Oui Chronologie du conte respectée |

Nota Bene : Quand le « *petit parleur* » raconte le conte qu'il a lu, sa construction syntaxique est intéressante à maints égards :

-Il passe du sujet « *un prince* » à « *le prince* », c'est-à-dire d'un article indéfini à un article défini. Il sait qu'il a déjà parlé de lui.

-Il n'oblitére pas le « *ne* » dans les négations : « *ne plus* », « *ne pas* ».

-Il accentue certains adjectifs ou verbes avec des adverbes ou des locutions adverbiales : « *très triste* », « *pleurait tout le temps* », « *ne dormait même plus* ».

Annexe 8: Tableau des points communs entre 2 « *petits parleurs* » (Maxime et Quentin) et sur 2 activités distinctes

| | Inventer oralement un conte | Raconter oralement un conte lu |
|------------------------------|---|---|
| Syntaxe | <p>Plus de phrases simples que de phrases complexes (Maxime) ou uniquement des phrases simples (Quentin)</p> <p>Peu de connecteurs utilisés</p> | <p>Plus de phrases complexes que de phrases simples</p> <p>Beaucoup de connecteurs utilisés (Maxime : 7 contre 4 Quentin : 10 contre 1)</p> <p>Des phrases avec au moins un sujet et un verbe</p> |
| Lexique | <p>Variation des registres : courant (surtout), familial, soutenu</p> <p>Beaucoup de verbes d'action</p> <p>Utilisation de ses propres mots</p> | <p>Utilisation du registre courant</p> <p>Beaucoup de verbes d'action</p> <p>Variation des sujets</p> <p>Pas de répétition</p> |
| Concordance des temps | <p>Manque de concordance des temps</p> <p>Emploi fréquent du présent de l'indicatif</p> | |
| Cohérence | | <p>Prise en compte des propos d'autrui pour continuer l'histoire</p> |

BIBLIOGRAPHIE :

AURIAC-PEYRONNET Emmanuèle, *Je parle, tu parles, nous apprenons*, De Boeck, 2003

FLORIN Agnès, *Pratiques du langage à l'école maternelle et prédiction de la réussite scolaire*, PUF, 1991

PEROZ Pierre, *Apprentissage du langage oral à l'école maternelle : pour une pédagogie de l'écoute*, Editions SCEREN, 2011

LE MANCHEC Claude, *Pratique orale de la langue cycle 2*, Bordas, 2001

LENTIN Laurence, *Apprendre à penser, parler, lire, écrire : acquisition du langage oral et écrit*, ESF Editeur, 2009

WINNICOTT Donald, *Jeu et réalité*, Folio, 2015